



AVIS DE PUBLICITE
ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR UNE ACTIVITE DE
RESTAURATION POUR LE PORT DE PLAISANCE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE

IDENTIFICATION DE L'AUTORITE GESTIONNAIRE

Communauté de communes Vendée Grand Littoral, sise 5 rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE - Tél : 02.51.20.72.07

OBJET

La consultation a pour objet l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire pour une activité de restauration, sur le toit terrasse du futur Pôle Commerces du Port de Plaisance de Talmont Saint Hilaire pour une prise d'effet au 01/01/2026 : Edicule 1 avec terrasse – durée d'exploitation de 7 à 12 ans.

CRITERES DE SELECTION

1. Garanties et moyens mis en œuvre par le candidat pour assurer au mieux l'exploitation du service au regard de la qualité des prestations proposées et de la cohérence de l'offre de restauration du site,
2. Qualité technique et esthétique du projet d'exploitation, d'aménagement et des installations
3. Qualité et fiabilité financière de l'offre dans le domaine d'activité proposé au regard du compte d'exploitation prévisionnel, du niveau de part variable proposé et du niveau des investissements proposés
4. Qualité environnementale de l'offre tant sur les prestations proposées que sur les installations et équipements

PROCEDURE

Procédure de sélection avec publicité conformément à l'article L 2122-1-1 du CGPPP.

Modalités de retrait du dossier de consultation : à télécharger sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr>,

Modalités de remise des plis : par voie dématérialisée sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr> dans les conditions énoncées dans le règlement de consultation avant le 05/12/2025 – 12h.

Autres renseignements : pour tout renseignement complémentaire, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>

Date d'envoi de l'avis pour publication : le 30/09/2025